



Le 6 février 2012

à M. Bourquin, sénateur
MM. Bonnot et Moscovici, députés
Mme Dufay, présidente Région Franche-Comté
Mesdames et Messieurs les maires de PMA
Mesdames et Messieurs les élus locaux.

Madame, Monsieur,

La Direction PSA Peugeot-Citroën a annoncé sa volonté de sous-traiter et de délocaliser la fabrication des amortisseurs, actuellement réalisée à Sochaux.

Ce projet, s'il se réalisait, entraînerait la disparition de plus de 550 emplois à Sochaux, sans parler des conséquences chez les sous-traitants, notamment Peugeot-Japy (Valentigney) et Altia (Seloncourt).

- Ce serait un mauvais coup pour les salariés concernés, en majorité ouvriers professionnels, qui savent que les reclassements qui pourraient leur être proposés sont très éloignés de leurs compétences actuelles et se feraient au détriment des emplois des intérimaires nombreux dans les autres secteurs de l'usine.
- Ce serait aussi un mauvais coup pour le Pays de Montbéliard qui perdrait ainsi des compétences, des emplois qualifiés et des débouchés pour sa jeunesse.

Le Comité d'Etablissement de Sochaux a demandé au cabinet SECAFI une expertise sur les motifs économiques de cette délocalisation, sur ses conséquences sociales, et sur les alternatives.

Le rapport des experts dont vous trouverez la synthèse ci-jointe, a été présenté au CE le 31 janvier 2012.

Les points principaux mis en évidence par l'expertise sont :

- 1) Que l'écart de prix unitaire entre les amortisseurs internes et sous-traités a été surévalué par la Direction PSA car il ne tient compte ni de la différence technologique (clapets/diaphragme) ni du coût logistique aval.
- 2) Que l'essentiel des écarts constatés provient du prix d'achat des matières premières, qui représente 48 % du coût d'un amortisseur.

L'expertise propose donc 2 solutions alternatives à la délocalisation :

- 1) **Une solution « interne »** en augmentant les volumes de production par l'équipement de l'ensemble des modèles Peugeot et Citroën avec les amortisseurs du groupe, dont la fabrication serait confiée à Sochaux, pour l'Europe, et à une usine en Asie pour approvisionner les usines chinoises de PSA. Les volumes de production ainsi réalisés permettraient de ramener les prix d'achat de matières au niveau d'autres fabricants d'amortisseurs.
- 2) **Une solution « en coopération » avec l'équipementier retenu**, qui permettrait de maintenir la production à Sochaux ou à proximité, avec une clause de localisation dans le contrat commercial ou une création de JV.

La CGT considère que la Direction PSA ne doit pas se contenter de la facilité avec la soustraction/délocalisation au détriment de l'emploi, mais doit prendre en compte ces propositions.

De même, nous estimons que la défense de l'emploi industriel ne doit pas être un simple slogan, mais doit trouver ici une application concrète.

C'est pourquoi nous vous proposons d'intervenir, tant auprès des pouvoirs publics que de la Direction PSA afin de trouver une solution satisfaisante.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, et dans l'attente de vous lire, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations syndicales.

Pour la CGT du site Peugeot-Citroën de Sochaux
Bruno Lemerle

Copie à la presse

Syndicat CGT
☎ : 03 81 94 25 90

3, rue de Pontarlier
e-mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net
Site internet : <http://cgtpsasochaux.fr>

Syndicat CGT
du Site de Peugeot Citroën
de SOCHAUX
3, rue de Pontarlier
25600 - SOCHAUX
☎ 03 81 94 25 90 Fax 03 81 32 26 45
E-mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net

25000 Sochaux
☎ 03 81 32 26 45